



capitale
européenne
de la culture

Communiqué

Aix-en-Provence, le 9 juin 2011

Le conseil d'administration de l'Association Marseille-Provence 2013 s'est réuni le 9 juin 2011 sous la présidence de monsieur Jacques Pfister.

A l'invitation de madame Maryse Joissains Masini, député-maire et président de la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil s'est réuni pour la première fois à Aix-en-Provence. Il s'est tenu au Bois de l'Aune, au cœur du quartier du Jas de Bouffan, qui sera l'un des sites emblématiques de la Capitale à Aix-en-Provence.

Le Conseil a examiné l'état d'avancement de la programmation de la Capitale européenne de la culture 2013 et l'analyse des projets recueillis par l'Association, conformément au processus engagé en janvier 2009 et dans le respect de la méthodologie définie et annoncée (cf. Annexes ci-dessous)..

Monsieur Jean-François Chougnat, a présenté une liste d'une quarantaine d'opérateurs avec lesquels les premières conventions de coproductions vont être engagées. Répartis sur l'ensemble du territoire de la Capitale, ces acteurs culturels interviennent dans différents champs artistiques, spectacles vivants, expositions, musique, littérature etc.

Le Conseil a examiné également une liste de projets non retenus, établie après un travail d'analyse par les comités territoriaux de programmation et le comité de pilotage du 26 mai 2011.

Le processus d'élaboration de la programmation se poursuivra dans les mois à venir.

Les membres du Conseil ont ensuite arrêté les comptes au 31 décembre 2010, et approuvé le budget modificatif 2011 résultant notamment du retrait de TPM. Le cadre budgétaire pluriannuel et la nouvelle convention cadre 2011-2013 ont ensuite été examinés.

...

Le prochain Conseil se tiendra le 22 septembre 2011 à 14h30 à Arles, à l'invitation du maire, monsieur Hervé Schiavetti.



Annexes : **Rappel sur la procédure de recueil de projets :**

La candidature de MP2013 a été retenue par un jury européen après une compétition entre plusieurs grandes villes françaises. L'Union Européenne a ainsi inauguré une nouvelle procédure de sélection des Capitales européennes de la culture.

Cette sélection s'est opérée sur la base d'un dossier de candidature et d'auditions par le jury des responsables de chaque candidature.

Le dossier de MP2013 a proposé à la fois une orientation majeure pour la Capitale, le dialogue culturel euroméditerranéen, et des propositions d'exemples de manifestations et projets de développement culturel.

Après sa sélection, MP2013 a souhaité recueillir des projets de manifestation d'opérateurs publics, privés et associatifs s'inscrivant dans les orientations retenues par l'Union Européenne.

L'objectif était à la fois d'enrichir les propositions de programmes pour l'année 2013, et d'associer largement les opérateurs culturels du territoire à la construction de la Capitale.

Ce recueil de projets s'est effectué de janvier 2009 à juin 2010.

Afin d'ouvrir le plus largement ce dispositif, le recueil des projets a été ouvert à toute personne morale, sans pré-sélection, avec un dépôt de dossier gratuit sur internet.

Outre le dossier de candidature, l'Association a annoncé sur internet le mode de sélection des projets et les dix critères d'évaluation (cf. ci-dessous).

Le recueil de projets s'est accompagné de nombreuses réunions d'information et de débats avec les élus et les équipes des collectivités associées à la Capitale, l'équipe de l'association MP2013 et les opérateurs culturels du territoire : rencontre par disciplines, réunion d'information dans les villes du territoire et les arrondissements de Marseille. Des réunions mensuelles ouvertes à tous à la Friche de la Belle de mai à Marseille ont rassemblé à chaque fois plusieurs centaines de participants.

L'association a notamment demandé aux opérateurs de se rassembler autour de projets communs, sortant du cadre des programmations ordinaires, susceptibles d'élargir les publics traditionnels et de rayonner au delà du territoire.

2200 projets ont été ainsi recueillis (voir ci-après analyse des projets recueillis).

Instruction des projets

Les projets recueillis ont été instruits suivant la méthodologie annoncée initialement :

- l'équipe de l'association a analysé chacun des projets suivant les critères de la 'note de méthodologie' de janvier 2009.
- La base contenant l'ensemble des projets a été ouverte aux collectivités partenaires de la Capitale ;
- Des comités techniques territoriaux se réunissent régulièrement afin d'analyser les projets concernant plus particulièrement leur territoire.

Plusieurs dizaines de projets ont déjà été pré-sélectionnés par MP2013, et certains d'entre eux ont été présentés à titre d'exemple le 24 février 2011 par l'association dans le cadre de l'architecture générale de l'année Capitale.

Ces projets sont entrés dans une phase de production opérationnelle : faisabilité technique, budgétaire et artistique, mise en production.

L'instruction des dossiers se poursuit afin de :



- compléter les éléments d'information présentés par les porteurs de projets : de très nombreux dossiers ont été déposés sans indication sur le mode de production et de financement ;
- regrouper les projets complémentaires et les intégrer dans l'architecture générale de l'année Capitale : saisons, temps forts, événements structurants, parcours sur le territoire.

L'élaboration de la programmation se poursuivra comme annoncé jusqu'à la fin de l'année 2012 :

- fin 2011, : annonce d'un pré-programme ;
- automne 2012 : programme officiel complet

Analyse des projets recueillis (extrait du communiqué de presse du Conseil d'administration du 18 novembre 2010)

Analyse des projets recueillis par l'Association :

L'Association Marseille-Provence 2013 avait lancé en avril 2009 une procédure permettant de recueillir des projets artistiques et culturels pour la Capitale européenne de la culture 2013. Ce recueil de propositions a été clos le 30 juin 2010.

2197 projets ont été déposés auprès de l'Association.

L'analyse des projets révèle plusieurs tendances générales :

- **Un large éventail de disciplines :** toutes les grandes disciplines artistiques sont représentées, avec des projets qui associent très souvent plusieurs catégories : en moyenne 3 différentes disciplines pour chaque projet.
Les principales composantes sont les arts plastiques (présents dans plus de 800 projets), la musique (723), le patrimoine (568), la photo (493), le théâtre (472), la danse (407). On notera la forte présence des projets faisant appel à l'audiovisuel (635) et le multimédia (431).
- **Des projets émanant du territoire, répartis sur tout le territoire:** plus de 80% des projets déposés émanent d'acteurs culturels établis dans le territoire, confirmant leur forte mobilisation dans le dispositif proposé par l'Association Marseille-Provence 2013. Cependant, de nombreux projets déposés par des structures du territoire intègrent des partenaires nationaux et internationaux ou proposent des interventions d'artistes euro-méditerranéens.
La dimension territoriale de la Capitale est également bien prise en compte par les projets proposés : avec des implantations multi-sites ou des manifestations itinérantes : au total les 2197 projets proposent **3918 manifestations ou installations réparties sur l'ensemble du territoire.**
- **Des projets de toutes tailles et budgets:** de moins de 1000 euros à plusieurs centaines de milliers d'euros, les dimensions de projets et leur besoin de financement sont très variables. Au total, ils représentent un budget cumulé de 612 millions d'euros, pour une part de financement demandée à Marseille-Provence 2013 de **221 millions d'euros.** En outre, près du quart des projets ont été déposés sans évaluation budgétaire, et certaines estimations financières et techniques figurant dans les dossiers reçus devront être réévaluées.



Le travail de sélection, de regroupement de moyens sera donc très important : pour mémoire, le budget prévisionnel prévu pour les manifestations dans le dossier de candidature s'élève à 69 millions d'euros.

- **Des projets de qualité** : une première analyse qualitative des projets réalisée par l'Association indique qu'une large part des propositions s'inscrivent parfaitement dans les orientations de la Capitale européenne de la culture 2013, tel qu'elles ont été présentées dans le dossier de candidature.
Dans plusieurs disciplines, des projets de qualité, originaux, manifestant un important travail de conception ont été proposés.

Cet ensemble de propositions manifeste très concrètement la mobilisation effective des acteurs culturels du territoire, l'importance du travail qu'ils ont fourni, et l'ampleur de leurs attentes.